



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 mars 2024
Convocation du : 19 mars 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le vingt-cinq mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtiassam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD,

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Arnaud MARIÉ, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Lahcem AIT EL HAJ, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, ont délégué respectivement pour les représenter par Martine DUBREU, Hugues QUESTE, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE et Pierre VANNESTE conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EN RETARD : Rut LERNER-BERTRAND, Carole CASIER, Mylène MERAD, ont délégué respectivement pour les représenter au vote de la délibération DE24.020 Philippe CATTOIRE, Martine COBBAERT et Dominique BAILLEUL.

ABSENTS : Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philippe CATTOIRE

DE24.031

FINANCES

**DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Autorisation - Approbation

0380

En 2016, le soutien du Gouvernement à l'investissement local s'est traduit par la création d'un fonds de soutien. Ce fonds a été pérennisé par les lois de finances successives.

L'enveloppe de 2024 est destinée à alimenter la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en faveur des collectivités et de leurs groupements à fiscalité propre. Elle est ciblée sur six thématiques éligibles :

- la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments publics (hors éclairage public sur la voirie)
- la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics
- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements (hors voirie)
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile
- la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

Ainsi, dans le cadre des différentes thématiques concernées par la DSIL, la Ville d'Armentières sollicite des aides financières pour les opérations suivantes :

- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics :
 - groupe scolaire Gambetta (maternelle et primaire)
- la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires Gambetta

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de participations financières auprès de la Préfecture du Nord dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local, et de tout autre financeur potentiel et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

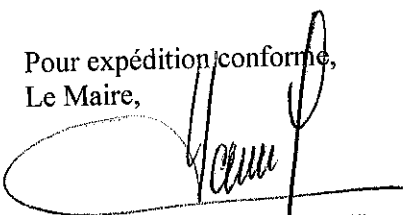
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Philippe CATTOIRE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire,


Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille